



**GRENOBLE ALPES
MÉTROPOLE**



DOSSIER DE PRESSE • Jeudi 27 septembre 2018

**INAUGURATION DE LA DÉCHÈTERIE
DE SAINT-MARTIN-D'HÈRES
LA PREMIÈRE DES DÉCHÈTERIES "NOUVELLE GÉNÉRATION"**

CONTACT

Alexandra Couturier
04 56 58 53 33 / 06 09 60 16 38
Alexandra.couturier@lametro.fr

LA PREMIÈRE DES DÉCHÈTERIES “NOUVELLE GÉNÉRATION”

Plus spacieuse, plus pratique et plus sûre... La nouvelle déchèterie de Saint-Martin-d'Hères mise en service le 17 septembre 2018 répond aux nouvelles orientations formulées par la Métropole dans son Schéma directeur déchets 2030, qui vise notamment à augmenter considérablement la quantité de déchets recyclés dans l'agglomération. Venant remplacer les anciennes déchèteries de Saint-Martin-d'Hères et de Gières (désormais fermées), elle est la première d'une série de 14 déchèteries qui seront créées ou rénovées dans les années qui viennent.

Chaque année, les déchèteries actuelles de la Métropole enregistrent 800 000 entrées. Au total, ce ne sont pas moins de 110 000 tonnes de déchets qui sont ainsi collectés annuellement dans les déchèteries métropolitaines, soit **quasiment la moitié de l'ensemble des déchets produits par le territoire (45 %)**, avec un taux de valorisation de 80% en 2017 (contre 78% en 2016).

Des chiffres encourageants mais **insuffisants pour la Métropole**, qui avait voté fin 2017 son « Schéma directeur déchets 2030 », un vaste plan d'actions qui se fixe **de nouveaux objectifs à atteindre** : réduire de 20 % la quantité de déchets produite par habitant, diviser par deux le poids de la poubelle d'ordures ménagères et **parvenir à recycler 2/3 des déchets, dont 85 % de ceux réceptionnés en déchèterie.**

Parmi l'ensemble des mesures mises en place pour atteindre ces objectifs (voir encadré), figure en bonne place un vaste programme de modernisation qui prévoit **la création ou la rénovation de 14 déchèteries « nouvelle génération »** d'ici 2030, soit 70 % du parc actuel.

Le programme des déchèteries nouvelle génération vise notamment à **faciliter le parcours des usagers**, en leur proposant un service plus pratique, plus rapide et plus adapté aux usages actuels.

Après une première expérimentation de solutions dans la nouvelle déchèterie de Vif ouverte en 2014, **c'est donc Saint-Martin-d'Hères qui accueille la première de ces déchèteries « nouvelle génération »**. Un nouvel équipement qui remplace les deux déchèteries qui étaient en activité à Gières et à Saint-Martin-d'Hères.

LA RÉVOLUTION DES DÉCHETS EST LANCÉE

La Métropole a lancé fin 2017 un grand plan d'actions pour la gestion des déchets, dont les principaux objectifs sont les suivants : réduire de 20 % la quantité de déchets produite par habitant, diviser par 2 le poids de la poubelle des ordures ménagères et, enfin, recycler 75% des déchets. Adopté le 10 novembre 2017, ce « schéma directeur déchets 2030 » propose un plan d'actions en cinq volets : la réduction des déchets à la source, le tri des déchets alimentaires, l'amélioration et le contrôle du tri, la tarification incitative et enfin, la construction

et la rénovation d'équipements industriels. Ce dernier point intègre la construction ou la rénovation de 14 déchèteries “nouvelle génération”, la reconSTRUCTION du centre de tri et d'incinération Athanor, ainsi que la réalisation d'un centre de méthanisation des déchets alimentaires, pour produire du biogaz. 32 millions d'euros d'investissement seront ainsi consacrés par la Métropole à l'horizon 2030 pour la construction et la modernisation des déchèteries.

> lametro.fr/jetermoinsrierplus



Nouvelle déchèterie de Saint-Martin-d'Hères : présentation

Les déchèteries de Saint-Martin-d'Hères et Gières fusionnent en une seule déchèterie de 4 000 m² (contre 2 600 m² autrefois, pour les deux réunies), située dans la zone d'activités des Glairons à Saint-Martin-d'Hères. Débutés en octobre 2017, les travaux se sont achevés début septembre 2018, pour un coût de 2,3 millions d'euros, dont 100 000 euros pris en charge par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME)

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE LA DÉCHÈTERIE :

- 13 bennes de tri
- Une zone de réemploi, permettant à des associations de venir récolter des matériaux et des objets pouvant être réutilisés ou réparés.
- Une voie réservée aux utilisateurs (Véhicules légers) et une autre pour les véhicules de service (Poids lourds)
- Une rampe d'accès permettant le stockage de plusieurs véhicules pour éviter l'encombrement du domaine public
- Des garde-corps (désormais obligatoires) pour la sécurité des usagers et des agents
- Une signalétique revisitée pour désigner clairement et facilement la nature de chaque benne de tri ou point de collecte
- Un mur acoustique qui permettra d'éviter les conséquences sonores de l'activité de la déchèterie
- Une zone de distribution de compost, en accès libre
- Des conteneurs de végétaux renouvelés toutes les 48 h pour éviter les odeurs
- Pour la sécurité des usagers et du personnel, un contrôle d'accès et d'un système de vidéosurveillance (vidéo et alarme).
- Différents points de collecte des déchets dangereux installés dans des espaces protégés, couverts et fermés selon leur nature.
- Un local et un point de contrôle pour le gardien
- Une façade architecturale en "gabions", composés de matériaux de construction de récupération.
- La gestion des eaux pluviales avec un bassin de rétention de 160 m³ qui permet le stockage des eaux pluviales avant rejet à débit limité dans le collecteur public.



Déchèteries nouvelle génération : un plus pour les usagers, pour les agents, pour les filières et pour l'environnement

Les nouvelles déchèteries métropolitaines, comme celle de saint-Martin-d'Hères, doivent satisfaire à de nouvelles exigences en termes de confort, d'amélioration du tri, de sécurité et de respect de l'environnement. Parmi les améliorations qui permettent d'atteindre ces objectifs :

■ L'agrandissement des voies de circulation

Une condition sine qua non pour fluidifier et sécuriser le trafic dans les déchèteries, en dissociant notamment la zone de circulation pour les camions et la zone réservée aux usagers.

■ L'amélioration du tri

Les usagers ont à leur disposition davantage de filières de tri. Exemples : mobilier, plâtre, différents types de bois. Grâce à cette plus grande finesse de tri, certains déchets qui étaient auparavant incinérés pourront désormais être recyclés.

Une innovation qui engendre un double effet positif : un meilleur respect de l'environnement et un coût moindre pour la collectivité.

■ L'adaptation aux nouvelles normes environnementales

Les déchèteries sont des installations classées pour la protection de l'environnement.

À ce titre, les nouvelles déchèteries sont notamment aménagées pour assurer la gestion des eaux pluviales.

■ Le respect des nouvelles normes de sécurité

Afin de prévenir le risque de chute des usagers, les déchèteries nouvelle génération sont équipées de garde-corps adaptés.

■ L'aménagement de zones de dépôts de déchets verts au sol

Certaines déchèteries accueilleront ces zones spéciales, afin de faciliter le déchargement pour les usagers, comme c'est déjà le cas à Saint-Égrève, Claix et Vaulnaveys-le-Haut.

■ Davantage de sécurité

Comme dans la nouvelle déchèterie de Saint-Martin-d'Hères, les nouveaux équipements sont équipés d'alarmes anti-intrusion et d'un éclairage à détection de présence.

La vidéosurveillance sera également utilisée en cas d'incident.

■ Mise à disposition de compost gratuit

Aujourd'hui, même s'il n'est pas généralisé à l'ensemble des déchèteries faute de place, il est possible de retrouver ce service dans les déchèteries de Vaulnaveys-le-Haut, de Vif, de Meylan et désormais de Saint-Martin-d'Hères.

Comment ça marche ? Les déchets verts collectés en déchèteries sont ensuite acheminés à l'unité de compostage de la Buisse qui les transforme. Le compost obtenu retourne en déchèterie pour être utilisé par les métropolitains, en accès libre.

■ Dezs zones de réemploi

Elles sont présentes dans les déchèteries d'Eybens, Saint-Égrève, Meylan et désormais Saint-Martin-d'Hères.

Les Métropolitains qui souhaitent se débarrasser d'un objet en bon état ou ne nécessitant pas de grosses réparations peuvent le déposer dans un espace spécifique plutôt que de le jeter.

Sur place, des associations ont ainsi la possibilité de récupérer ces objets.

Les 4 prochaines déchèteries renouvelées

Quatre autres chantiers sont d'ores et déjà prévus dans le cadre du programme des déchèteries « nouvelle génération ».

■ Échirolles

Une nouvelle déchèterie sera aménagée sur l'emplacement de l'existante, avec une surface trois fois plus grande (4 000 m² contre 1 200 m² aujourd'hui). Le chantier démarrera en 2019 pour une ouverture programmée fin 2019. Elle comprendra une dizaine de bennes de tri, une zone de dépôt de déchets verts au sol et une zone de réemploi.

■ Sassenage :

La déchèterie actuelle sera supprimée au profit d'une nouvelle déchèterie de 5 500 m², aménagée chemin des Quatre Lauzes, à la limite de Noyarey. Ouverture programmée courant 2020.

■ Varcès-Allières-et-Risset :

Une nouvelle déchèterie de 5 000 m² sera construite dans la zone du Pré de l'Orme. Ouverture programmée courant 2020.

■ Grenoble-Jacquard :

Inscrite au cœur du projet urbain, la nouvelle déchèterie de Grenoble-Jacquard, réalisée au sein de la ZAC Flaubert, sera plus grande et plus adaptée aux flux de circulation.

Les chiffres-clés des déchèteries métropolitaines

- **21 déchèteries** sur le territoire métropolitain
- **95 % des Métropolitains** disposent d'une déchèterie à moins de 10 minutes de leur domicile.
- **238 kg** par habitant et par an en moyenne, c'est la quantité de déchets collectés en déchèteries
- **80 % des déchets collectés** en déchèteries sont valorisés (matière et énergie)
- **45 % du volume total de déchets** ménagers (en collecte classique avec camions-benne, dans les colonnes à verre et les déchèteries) sont collectés en déchèteries, soit beaucoup plus que la moyenne des collectivités de taille similaire qui affichent un taux de 15 à 20 %
- **800 000 passages** par an dans les déchèteries de la Métropole
- **32 millions d'euros** d'investissement à l'horizon 2030 pour la création et le renouvellement des déchèteries
- **1,5 million d'euros investis pour la sécurisation** des déchèteries et le contrôle d'accès des usagers (alarmes, caméras, badges...)

DÉCHÈTERIES : TONNAGES COLLECTÉS PAR TYPE DE DÉCHETS ET PAR TYPE DE TRAITEMENT EN 2017

	Valeurs en Tonnes		2016	2017	2017	Variation
Valorisation matière	Gravats		29 381	30 609	53 848	4%
	Bois		10 385	9 321		-10%
	Métaux		4 005	4 307		8%
	DEEE		2 229	2 320		4%
	Mobilier		2 158	4 088		89%
	Cartons		1 890	1 947		3%
	Papiers		543	573		6%
	Platre		280	318		14%
	Textile		195	284		46%
	Huile de Friture		26	34		31%
	Polystyrène		24	27		10%
	Capsule café métallique		24	25		-4%
	Cartouches encre		6	6		0%
	Valorisation énergétique	Encombrants		2 901		5 009
Incinérables			2 608	1 847	-29%	
Pneus			432	507	15%	
Huile de Vidange			96	101	5%	
DASRI			4	7	75%	
CSDU II	Encombrants		11 965	12 879	21 999	8%
	Balayeuses / DNV		10 964	8 876		-19%
CSDU II avec Alvéole spécifique	Amiante		287	244		-15%
Traitement Physico-Chimique puis Incinération	DMS		579	597	707	3%
	Batteries		83	88		6%
	Piles		21	22		5%
Compostage	Déchets Végétaux		25 958	23 669	23 669	-9%
Total			107 044	107 705	107 705	0.6%

LE DEVENIR DES DÉCHETS EN 2017

TYPE DE TRAITEMENT	TYPE DE DÉCHETS	TONNAGE 2017	DEVENIR
RÉUTILISATION	Objets divers (jouets, mobiliers, DEEE, ...)	54	Réemploi
VALORISATION	Gravats	30 609	Granulats de voirie
	Cartons- Papiers	2 520	Cartons et papiers recyclés
	Métaux	4 307	Métaux recyclés
	Bois et bois panneaux	9 321	Valorisation en panneau de particules
	Polystyrène	27	Réutilisation pour faire du béton allégé
	D3E	2 320	Valorisation matière après traitement des flux toxiques
	DEA	4 088	Réutilisation ou recyclage des différents matériaux (> 80 % après démantèlement)
	Textile	284	Réemploi
	Plâtre	318	Nouvelles plaques de plâtre
	Huile de friture	34	Réutilisation en biocarburant et Biodiesel
	Capsules à café métalliques	14	Recyclage du métal Compostage du marc de café
	Cartouche d'encre	6	Réemploi ou valorisation énergétique
	COMPOSTAGE	Déchets verts	23 669
INCINÉRATION	DASRI	7	Production d'énergie
	Pneus	670	
	Huile de vidange	101	
	Incinérables *	1 847	
	Encombrants	5 009	Valorisation énergétique après broyage
TRAITEMENT PHYSICO- CHIMIQUE PUIS INCINÉRATION	DDS	597	Extraction matière et/ou valorisation énergétique des résiduels
	Piles	22	
	Batteries	88	
CENTRE DE STOCKAGE DES DÉCHETS ULTIMES	Balayeuses / DNV	8 876	Stockage en alvéoles sécurisées
	Encombrants	12 879	Une petite part des encombrants est triée pour être valorisée sous forme matière première (bois, métaux...)
	Amiante	244	Stockage en alvéoles sécurisées

* principalement issus du nettoyage du domaine public